

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 6 JUILLET 2023

Secrétaire de séance : Monsieur FOUET Yannick

Nombre de conseillers en exercice : 76
Présents : 51
Votants (dont 5 pouvoirs) : 56

L'an deux mille vingt trois, le six juillet
le Conseil d'agglomération étant réuni à VITRE
après convocation légale,
Date de convocation : le 29/06/2023

Etaient présents :

Jean-Noël BEVIÈRE - ARGENTRE DU PLESSIS, Eric GLINCHE - BAIS, Stéphane DOUABIN - BALAZE, Marie-Renée SAILLANT - BALAZE, Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE, Elisabeth DELAHAYE - BRIELLES, Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX, Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG, Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG, Jean-Luc DUVEL - CHATILLON EN VENDELAIS, André BOUTHÉMY - CORNILLE, Bernard RENO - DOMAGNE, Christian OLIVIER - DOMALAIN, Patricia MARSOLLIER - DROUGES, Michel ERRARD - ERBREE, Marie-Christine MORICE - ETRÉLLES, Laurent FESSELIÈRE - ETRÉLLES, Henri BEGUIN - GENNES SUR SEICHE, Joël TRAVERS - LA CHAPELLE ERBREE, Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Katia BONNANT - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Amand LETORT - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Mathieu VINCENT - LA GUERCHE DE BRETAGNE, Jean-Luc VEILLE - LE PERTRE, Thérèse MOUSSU - MARPIRE, Jean-Luc DELAUNAY - MECE, Christian STEPHAN - MONDEVERT, Thierry MONGODIN - MONTAUTOUR, Marie-Louise BERHAULT - MONTREUIL DES LANDES, Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE, Gilbert GERARD - MOUSSE, Jean-Claude DENOVAULT - PRINCÉ, Christophe FESSELIÈRE - ST AUBIN DES LANDES, Yoann BAUDY - ST CHRISTOPHE DES BOIS, Joseph JOUAULT - ST DIDIER, Pascal BARBRON - ST GERMAIN DU PINEL, Jacqueline HAQUIN - TAILLIS, Yannick FOUET - TORCE, Bruno DELVA - VAL D'IZE, Lisiane HUET - VAL D'IZE, Samuel URIEN - VERGEAL, Bruno GATEL - VISSEICHE, Isabelle LE CALLENNEC - VITRE, Paul LAPAUSE - VITRE, Alexandra LEMERCIER - VITRE, Pierre LEONARDI - VITRE, Constance MOUCHOTTE - VITRE, Fabrice HEULOT - VITRE, Jean-Yves BESNARD - VITRE, Vanessa ALLAIN - VITRE, Nicolas KERDRAON - VITRE

Ont donné pouvoir :

Nathalie CLOUET donne pouvoir à Nathalie CLOUET, Magali BUDOR donne pouvoir à Bernard RENO, Ludovic LE SQUER donne pouvoir à Elisabeth GUIHENEUX, Anne BRIDEL donne pouvoir à Constance MOUCHOTTE, Marie-Cécile TARRIOL donne pouvoir à Jean-Yves BESNARD

Etaient absents :

Monique SOCKATH, Serge LAMY, Christophe DODARD, Elisabeth CARRE, Bertrand DAVID, Hubert DESBLES, Danielle DEVILLE, Catherine LECLAIR, Danielle RESONET, Joseph JEULAND, Anne-Marie MORLIER, Yves COLAS, Frédéric MARTIN, Guy FERRE, Marc FAUVEL, Elisabeth BRUN, Danielle MATHIEU, Christophe LE BIHAN, Nicolas MIJOULE, Erwann ROUGIER

DÉLIBÉRATION

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 6 JUILLET 2023

- Règlement de service de l'assainissement collectif

Le Vice-président expose :

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2224-12 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 26 octobre 2021 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération « Vitré Communauté » ;

Vu la délibération n° 2019_182 du Conseil d'agglomération du 8 novembre 2019 créant la régie à seule autonomie financière pour la gestion d'assainissement collectif et adoptant les statuts ;

Vu l'avis favorable de la Commission Eau et Assainissement en date du 31 janvier et du 18 avril 2023 ;

Vu l'avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) en date du 11 mai 2023 ;

Considérant que les collectivités territoriales doivent, après avis de la commission consultative des services publics locaux, établir, pour chaque service d'assainissement dont ils sont responsables, un règlement de service définissant, en fonction des conditions locales, les prestations assurées par le service ainsi que les obligations respectives de l'exploitant, des abonnés, des usagers et des propriétaires ;

Il vous est proposé :

- **d'approuver le règlement de service de l'assainissement collectif ci-annexé ;**
- **d'autoriser Madame la Présidente ou son représentant, à signer tout document relatif à celui-ci.**

Il est procédé au vote :

Nombre de votants : 56

- Abstention : 0
- Nombre de voix pour : 56
- Contre : 0

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'agglomération, approuvent la délibération à l'unanimité des votants.

Fait à Vitré, le 10 juillet 2023

La Présidente,
Isabelle LE CALLENNEC

Le Secrétaire de séance,
Yannick FOUET